

*Diversité sociolinguistique  
au sein d'une communauté francophone minoritaire : les  
Franco-Ontariens\*.*

*Raymond Mougeon*

**1. Introduction**

LE BUT de la présente étude est de montrer que pour diverses raisons socio-historiques, à l'intérieur d'une même communauté francophone (la minorité francophone de l'Ontario, province voisine du Québec), on peut observer une diversité de modes d'acquisition et de modes d'utilisation du français et de compétence en français qui n'est pas sans rappeler celle que l'on peut constater dans une perspective macro-sociolinguistique au sein de la francophonie mondiale. L'intérêt heuristique d'une telle diversité et qu'elle se prête naturellement à la recherche sociolinguistique comparative et offre ainsi la possibilité de mieux cerner l'influence des facteurs externes sur la variation et l'évolution du français.

Notre étude visera les trois objectifs suivants: i) faire un survol historique, sociologique et politique de la communauté franco-ontarienne, ii) caractériser globalement les différences relatives aux modes d'acquisition linguistique, à l'utilisation du français et à la compétence linguistique observables au sein de cette communauté, et iii) illustrer concrètement ces différences par le biais d'un bref examen d'extraits d'entrevues enregistrées avec plusieurs locuteurs à profil sociolinguistique dissemblable.

\* Je tiens à remercier Édouard Beniak, Françoise Mougeon et Terry Nadasdi pour avoir fait une lecture critique de cette étude.

## 2. Les Franco-Ontariens

L'implantation francophone en Ontario est essentiellement le résultat de plusieurs courants migratoires, surtout en provenance du Québec et, dans une moindre mesure, de l'Acadie. Le gros de l'immigration francophone en Ontario s'est produit de 1830 à 1920. Il était dû à la surpopulation dans les régions rurales du Québec. Une deuxième vague migratoire (moins importante) a commencé à la fin des années 1950 et a continué avec plus ou moins d'intensité jusqu'à récemment. Durant cette période, les francophones sont venus du Québec, mais aussi d'autres provinces du Canada et d'autres pays d'expression française. Il s'agit d'une population d'origine surtout citadine et socialement diversifiée qui est venue s'établir dans les grands centres urbains du sud de l'Ontario en quête des emplois offerts par les secteurs public et industriel.

Selon le recensement canadien, en 1991, l'Ontario comptait 521 795 individus de langue maternelle française. De par sa taille, cette communauté de plus d'un demi-million se classe au premier rang des minorités franco-canadiennes hors Québec. Cependant, elle ne représente que 5% de la population d'une province qui est majoritairement anglophone et qui est aussi la plus peuplée du Canada (9 977 055 habitants en 1991).

Si on consulte les recensements antérieurs, on peut constater que la communauté franco-ontarienne a toujours été une faible minorité. Ceci explique en partie pourquoi les Franco-Ontariens n'ont pas pu obtenir de la majorité anglophone une reconnaissance de leurs droits linguistiques qui allie aussi loin que celle dont bénéficient les 250 000 Acadiens du Nouveau-Brunswick (34% de la population de cette province). En fait, durant la période la plus sombre de l'histoire de la communauté franco-ontarienne (les 25 premières années de notre siècle) les gouvernements ontariens de l'époque ont mené à son égard une politique résolument assimilationniste qui se traduisait notamment par l'interdiction de l'instruction en français à tous les niveaux de la scolarisation. Si l'on ajoute à ceci le fait que les Franco-Ontariens se sont souvent installés dans des localités où le pouvoir économique et politique était aux mains des anglophones, on comprend pourquoi ils ont rapidement acquis une bonne connaissance de l'anglais, au point qu'à l'heure actuelle, ils sont en grande majorité des locuteurs bilingues. La pression exercée par l'anglais en Ontario a du reste fait plus qu'entraîner la bilingualisation des Franco-Ontariens, elle est aussi à l'origine d'un processus graduel (et toujours en cours) d'assimilation linguistique qui aurait sans doute encore plus érodé la communauté si l'immigration ne s'était pas poursuivie. On comprend pourquoi, vers la fin des années 60, les premières mesures prises par le gouvernement ontarien en faveur du français ont suscité un certain espoir parmi ceux qui luttaient pour la survie culturelle et linguistique de la minorité francophone. Si l'intervention gouvernementale en faveur du français a augmenté régulièrement jusqu'à maintenant, on doit néanmoins remarquer qu'elle n'est pas allée jusqu'à accorder le statut de langue officielle au français (contrairement à ce qui s'est

produit au Nouveau-Brunswick) et que dans plusieurs domaines, les droits linguistiques des Franco-Ontariens sont, au niveau des textes et des faits, inférieurs à ceux dont jouit la minorité anglophone du Québec qui est, elle aussi, démographiquement parlant, une faible minorité, soit 10% de la population provinciale (cf. Lepicq et Bourhis *infra*). Les Franco-Ontariens doivent l'obtention de leurs droits à un ensemble de facteurs : le combat de leurs leaders politiques, la promulgation des lois fédérales sur le bilinguisme officiel et l'adoption de la nouvelle constitution nationale. On peut faire ici brièvement état des principales mesures favorables au français: extension du réseau français de télévision et de radio-diffusion de la Société Radio-Canada aux principales localités ontariennes; légalisation de l'enseignement en français dans les écoles élémentaires et secondaires publiques; création d'une chaîne française de télévision éducative; et récemment offre de certains services en langue française dans les ministères et agences du gouvernement ontarien, services qui sont venus s'ajouter à ceux déjà offerts par les ministères et agences du gouvernement fédéral. Il importe cependant de préciser que l'offre de tels services est loin d'équivaloir à une bilinguisation à grande échelle de ces deux paliers gouvernementaux. Il n'est pas facile de mesurer l'effet de l'obtention de ces droits linguistiques sur les perspectives de survie du français en Ontario. Toutefois, il est indéniable qu'ils fournissent aux Franco-Ontariens des occasions accrues de vivre en français, une aide appréciable pour la transmission de la langue aux jeunes générations, et qu'ils sont aussi une source d'emplois requérant une connaissance de cette langue (facteur susceptible de rehausser la valeur instrumentale du français et par la même d'aider à son maintien).

### **3. Diversité des communautés franco-ontariennes**

S'il est important de garder à l'esprit la faiblesse du taux provincial de concentration francophone, il faut aussi prendre conscience du fait que, sur le plan local (celui où se situe le vécu sociolinguistique quotidien des francophones), la concentration francophone est on ne peut plus variable. Elle va d'un taux de concentration très faible, comme à Toronto ou London (1% de francophones), à un taux très élevé, comme à Hawkesbury et Hearst (85% de francophones). Le niveau de concentration francophone local est un facteur important, car il exerce une influence déterminante sur plusieurs aspects du comportement sociolinguistique des francophones. Par exemple, dans les localités où les francophones forment une très forte majorité, il est possible de fonctionner en français en dehors du foyer, dans le secteur public et même aussi dans une certaine mesure dans le secteur privé. Par contraste, dans les localités où les francophones ne constituent qu'une très faible minorité, ces possibilités sont beaucoup plus réduites. On constate aussi que la quasi-totalité des francophones y sont bilingues alors que dans les communautés du premier type, une part non négligeable de la population francophone demeure monolingue ou quasi monolingue en français. Dans le même ordre d'idées, les données du recensement canadien révèlent que dans les communautés franco-ontariennes situées dans des localités majoritairement anglophones, les

individus de langue maternelle française font montre d'une tendance plus ou moins prononcée à abandonner l'emploi du français pour la communication au foyer (voir plus bas). Par contraste, dans les communautés franco-ontariennes très fortement majoritaires, l'anglais ne pénètre pratiquement pas dans les foyers.

#### 4. Diversité des modes d'acquisition

Pour rendre compte de la diversité des modes d'acquisition du français au sein de la communauté franco-ontarienne, on peut à l'instar de Chaudenson, Mougeon et Beniak (1993), distinguer plusieurs cas de figure qui n'épuisent pas cependant toutes les possibilités: français langue maternelle unique = F1; français langue maternelle principale = F1/L1 (L1 = une autre langue maternelle); apprentissage simultané du français et d'une autre langue comme langues maternelles sans que l'un prime sur l'autre = F1/L1 ; situation inverse de F1/L1 = L1/F1 et finalement apprentissage du français dans l'enfance mais après l'acquisition de la langue maternelle = L1/F2.

Commençons par faire état des données sur la langue maternelle (première langue acquise dans l'enfance et toujours comprise) fournies par le recensement canadien. Celui de 1986 nous apprend que sur les 533 228 Ontariens de langue maternelle française, 422 770 avaient le français comme langue maternelle unique, 110 460 avaient une langue maternelle double (français et anglais : 96 910 ; français et une langue non officielle : 3 700) et 9 850 avaient une langue maternelle triple (français, anglais et une langue non officielle). Le recensement canadien ne permet pas d'établir des distinctions relativement à l'importance du français par rapport aux autres langues maternelles avec lesquelles il peut être acquis simultanément, toutefois les résultats d'enquêtes réalisées en début de scolarité dans plusieurs écoles franco-ontariennes suggèrent que les différents cas de figure évoqués plus haut (*F1/L1*, *F1/L1* et *L1/F1*) sont bel et bien observables au sein de la francophonie ontarienne.

Reste le cas des locuteurs L1/F2 (évoqué plus haut) que l'on peut "rattacher" à la communauté franco-ontarienne. Il s'agit d'individus dont les deux parents (ou l'un des deux parents) sont/est de langue maternelle française. Cependant, ces parents ne leur ont pas transmis le français au foyer (ils leur ont transmis l'anglais ou une langue non officielle). À ce sujet, le recensement de 1991 révèle que 33% des mères qui ont le français comme langue maternelle n'ont pas transmis cette langue à leurs enfants. La même tendance vaut pour les pères de langue maternelle française, à la différence près que la non transmission du français est encore plus élevée (40%). Cela dit, il faut préciser qu'un nombre non négligeable de ces enfants sont inscrits dans les écoles franco-ontariennes. En d'autres termes les parents de ces enfants s'en "remettent" aux écoles de la communauté pour assurer la transmission du français à leur progéniture.

La prise en considération du rôle de l'éducation en français dans la reproduction linguistique de la communauté franco-ontarienne nous amène à évoquer un dernier type de locuteur F1. Il s'agit des locuteurs qui ont appris le français comme une langue maternelle, mais qui par la suite ont été scolarisés surtout en anglais, voire tout en anglais. Dans ce dernier cas de figure (qui était "monnaie courante" avant l'établissement des écoles de langue française en 1968), comme dans le cas précédent (locuteurs L1 /F2) on peut parler de francophones à profil acquisitionnel "déséquilibré", en vertu du fait qu'il y a discontinuité entre le foyer et l'école pour ce qui est de l'apprentissage du français. Nous allons voir plus bas que de tels déséquilibres peuvent être mis en rapport avec des profils de compétence différents.

## **5. Diversité des modes d'utilisation**

En plus de la diversité des modes d'acquisition du français, on peut observer des différences quantitatives et qualitatives considérables relativement à l'utilisation du français. Le recensement canadien de 1991, par exemple, nous apprend qu'à la maison seulement 56% des individus de langue maternelle française communiquent en français et inversement que 39% d'entre eux communiquent dans une autre langue que le français (dans la très grande majorité des cas en anglais). La diversité ne s'arrête pas là, puisque le reste des individus de langue maternelle française (5%) se répartit dans les catégories suivantes, qui impliquent toutes un emploi à peu près égal de deux ou plusieurs langues au foyer: i) emploi du français et de l'anglais; ii) du français, de l'anglais et d'une langue non officielle; iii) de l'anglais et d'une langue non officielle (ou de plusieurs langues non officielles); iv) du français et d'une langue non officielle (ou de plusieurs langues non officielles).

L'ensemble de ces données indiquent que, contrairement à une époque plus reculée de l'histoire de la communauté franco-ontarienne, l'espace social du foyer n'est plus un domaine d'emploi privilégié, voire exclusif, du français. En effet, nous venons de voir que presque 40% des Ontariens qui ont acquis le français comme langue maternelle (c.-à-d. au foyer) ont par la suite abandonné cette langue en ce lieu <sup>1</sup> ! Plusieurs études (Castonguay 1979; Mougeon et Beniak 1991, ch. 2) montrent que ce processus de transfert linguistique est pour une large partie relié à l'exogamie linguistique (mariage entre francophones et anglophones). En effet, d'une part celle-ci est en augmentation constante depuis plusieurs décennies et d'autre part, dans 90% des cas de mariages exolinguistiques, le conjoint francophone communique en anglais au foyer. Par contraste l'abandon du français au foyer par deux conjoints francophones -

1. Il s'agit du taux de transfert à l'anglais au foyer qui vaut pour l'ensemble de la population de langue maternelle française. Si par contre on se concentre sur le sous-groupe des individus qui ont acquis le français en parallèle avec l'anglais, on constate que le taux de transfert à l'anglais au foyer atteint des proportions encore plus "inquiétantes". En 1991, 62% de ces individus ont déclaré communiquer uniquement en anglais au foyer.

mariage endolingvistique - est nettement plus rare (17%). Il est donc logique de supposer que la non transmission du français aux enfants par les parents de langue maternelle française est elle aussi largement reliée à l'exogamie linguistique. En d'autres termes la progression du taux de mariages exolingvistiques est sans doute, à plus ou moins brève échéance, lourde de conséquence pour la survie de la communauté franco-ontarienne.

La diversité relative à l'utilisation du français ne se limite pas à la communication au foyer (le seul domaine pris en considération par le recensement canadien). À ce sujet, dans une enquête réalisée auprès de Franco-Ontariens adolescents tous scolarisés en français, Mougeon et Beniak (1991) ont découvert des différences intercommunautaires et interindividuelles considérables pour ce qui est, par exemple, de l'utilisation du français avec les frères et soeurs et les amis à la maison et en dehors de la maison. En fait, ces différences allaient de l'emploi exclusif du français jusqu'au non-emploi de cette langue. Dans le même ordre d'idées, Bernard (1977), par le biais d'une enquête réalisée auprès des Franco-Ontariens adultes de trois localités, a lui aussi découvert des différences du même degré relativement à la communication en français en dehors de la maison (p. ex., pour communiquer avec les voisins, les commerçants, son employeur, les professionnels de la santé et les fonctionnaires des différents paliers de gouvernement et dans la consommation des médias de langue parlée).

## **6. Diversité de compétence**

Nous ferons ici plusieurs remarques générales sur la double question de l'influence des modes d'acquisition du français et des modes d'utilisation du français sur la compétence en français (connaissance du vocabulaire, maîtrise des difficultés de la morphosyntaxe, étendue du répertoire sociostylistique, etc.) des membres de la communauté franco-ontarienne. Certaines de ces remarques pourront être complétées ou réanalysées de façon plus spécifique et concrète dans la dernière section où nous examinerons des extraits d'entrevues.

Le recensement canadien fournit des données générales sur la compétence linguistique des Franco-Ontariens. Elles sont assez grossières puisqu'elles reposent sur une question dichotomique relative à la capacité de tenir une conversation dans les deux langues officielles du pays (le français et l'anglais). Quoi qu'il en soit, elles permettent quand même de distinguer trois groupes au sein des 521 795 Ontariens de langue maternelle française en 1991 : les bilingues, c'est-à-dire ceux qui ont la capacité de tenir une conversation en français et anglais (86%), les monolingues ou quasi-monolingues en français, ils ne peuvent converser qu'en français (10%) et les quasi-monolingues en anglais, ils n'ont qu'une compétence passive en français (critère définitoire minimal pour la langue maternelle, cf. section 4) et ne peuvent converser qu'en anglais (4%).

Bien que le recensement canadien ne distingue pas les individus selon leur niveau de bilinguisme, plusieurs enquêtes en milieu franco-ontarien ont révélé que l'ensemble des individus qui déclarent pouvoir converser dans les deux langues officielles n'est pas un groupe homogène et que l'on peut minimalement distinguer trois groupes de francophones bilingues: i) les bilingues à dominance française (ils estiment avoir une meilleure capacité d'expression en français qu'en anglais), ii) les bilingues équilibrés (ils estiment pouvoir s'exprimer avec autant d'aisance en français qu'en anglais) et iii) les bilingues à dominance anglaise (ils estiment avoir de moins bonnes capacités d'expression en français qu'en anglais). Ces résultats ne sont pas surprenants car on a vu que les Franco-Ontariens diffèrent considérablement les uns des autres pour ce qui est de la fréquence d'utilisation du français et de l'anglais dans différentes situations de communication. On peut aussi signaler que plusieurs auteurs ont pu relier les différences de compétence linguistique et les différences relatives à l'utilisation du français à des différences identitaires. Ainsi Heller (1989), par exemple, fait état du fait que les jeunes Franco-Ontariens bilingues équilibrés ont un profond sentiment de double appartenance (voir aussi Clément, Gauthier et Noels 1992 à ce sujet) et recourent volontiers à l'alternance des codes (comportement en accord avec leur profil identitaire).

Au-delà de ces différences générales de facilité d'expression en français et en anglais rapportées par les individus de langue maternelle française dans le cadre du recensement ou d'enquêtes sociolinguistiques, on a aussi découvert par le biais d'analyses linguistiques de corpus de français parlé des différences plus spécifiques sur plusieurs points du lexique, de la morphologie, de la syntaxe et de la phonétique du français ontarien. On peut les résumer brièvement ici.

### **6.1. Standardisation**

En communauté francophone majoritaire on observe généralement une corrélation très régulière entre le niveau de scolarisation des individus et leur niveau de maîtrise du français standard. Au sein de la communauté franco-ontarienne, la relation qui existe entre ces deux paramètres est à la fois moins régulière et plus complexe. Ceci est essentiellement dû au fait que l'usage linguistique au foyer et dans l'environnement immédiat et la langue de scolarisation ne vont pas nécessairement de pair. Nous avons vu plus haut qu'au sein des jeunes générations franco-ontariennes, il y a des locuteurs qui communiquent peu souvent (voire jamais) en français dans les domaines sociétaux propices à la reproduction du vernaculaire (p. ex. le foyer, les espaces sociaux communautaires, etc.), et qui, par ailleurs, ont été/sont scolarisés en français dans les écoles de la communauté (nous évoquons ici le cas des locuteurs L1/F2 mentionné plus haut dans la section 5). Or, il est remarquable que le français parlé de ces locuteurs est nettement plus standardisé que celui des locuteurs qui sont aussi scolarisés en français mais qui maintiennent le

français dans les domaines sociétaux mentionnés plus haut, cf. entre autres, Mougeon et Beniak (1991, ch. 7) où il est question de l'emploi des prépositions *à* et *de* pour exprimer la possession (ex. : *le frère à/de ma mère*) et Nadasdi 1994 qui traite entre autres du redoublement du sujet (ex.: *les gens ils + verbe*), alternative familière ou populaire aux sujets non redoublés (ex.: *les gens + verbe*).

## 6.2. Conservation des traits du vernaculaire

Il s'agit du phénomène inverse de celui que nous venons d'évoquer. On a vu plus haut que la communauté franco-ontarienne est essentiellement le résultat de l'émigration d'un trop-plein de population rurale du Québec et que jusqu'à la fin des années 60, il n'y avait pas d'écoles publiques de langue française. On peut rappeler aussi que l'expansion du français dans les domaines officiels de la société (médias, fonction publique, etc.) est chose récente. On comprend donc qu'il ne soit pas difficile de trouver parmi les anciennes générations franco-ontariennes des individus peu scolarisés dont le parler est caractérisé par une remarquable conservation des traits du français québécois/ontarien vernaculaire. Il est vrai qu'au sein des générations franco-ontariennes plus âgées, on trouve aussi des individus qui ont reçu une scolarisation poussée, toutefois comme celle-ci leur a été souvent prodiguée en partie (voire totalement) en anglais, leur français fait lui aussi montre d'une tendance à la conservation des traits du vernaculaire et donc, quand ils s'expriment en français, ces locuteurs peuvent donner l'impression qu'ils sont moins éduqués qu'ils ne le sont en réalité (voir Mougeon et Beniak 1995).

## 6.3. Régularisation ou simplification de la morphosyntaxe

Le phénomène dont il est question ici se manifeste sous la forme d'une double tendance : i) le recours à des formes ou des règles morphosyntaxiques qui constituent des alternatives non marquées ou plus régulières à des formes ou règles exceptionnelles ou manquant de régularité et ii) l'emploi de certaines stratégies discursives motivées par la recherche d'une "économie" des moyens linguistiques (p. ex. l'omission de certaines formes redondantes ou à faible rendement fonctionnel). Ainsi dans Mougeon (1981) on traite de l'omission des pronoms réfléchis (ex. : *je (me) souviens de ça*), dans Mougeon et Beniak (1991, ch. 5), il est question de l'emploi de formes verbales **non marquées** au pl. 3 (ex. : *les personnes **sait** qu'est-ce qu'il y a*) et dans Nadasdi (1994), on établit une tendance à régulariser la morphosyntaxe des pronoms clitiques, (ex.: *la pollution commence à détruire nous autres*) ou encore à éliminer certains d'entre eux (ex. : *ils ont pris la fille, pis ils étaient pour (la) donner à King Kong pis après, il a venu (la) chercher*).

Les Franco-Ontariens qui font montre de cette tendance sont ceux dont l'emploi du français est restreint et donc qui ne maîtrisent pas tous les aspects marqués ou difficiles de la morphosyntaxe. Parmi ces individus on peut

minimalement distinguer deux sous-groupes. Le premier inclut les locuteurs L1/F2 évoqués plus haut: des individus issus de parents francophones mais qui communiquent rarement en français au foyer ou dans les espaces communautaires, bien qu'ils aient été/sont scolarisés en français. Le deuxième comporte des locuteurs dont le profil sociolinguistique est inverse: ils sont/ont été scolarisés en anglais et ils ne communiquent en français que dans les espaces sociaux privés ou informels "réservés" à cette langue.

#### **6.4. Différentes manifestations de l'influence de l'anglais**

On a vu plus haut que le bilinguisme est généralisé au sein de la communauté franco-ontarienne, qu'il fait partie de l'identité des locuteurs et qu'il est perçu positivement par nombre d'entre eux. On a vu aussi que nombre des membres de la communauté franco-ontarienne communiquent quotidiennement souvent en anglais dans les différents domaines de la société (pour certains locuteurs, l'anglais est en fait la langue de communication prédominante). Il existe donc, en communauté franco-ontarienne, un ensemble de facteurs qui font que, dans le discours ou dans la langue, on peut observer une variété de transferts de l'anglais au français.

Précisons d'emblée que ces transferts intersystémiques peuvent se réduire à deux types structuraux principaux: i) emploi de formes anglaises et ii) modification de la distribution syntagmatique ou du sémantisme de mots français due à l'influence de mots anglais équivalents (transfert indirect de l'anglais). Voici quelques exemples du premier type de transfert intersystémique: l'emploi de la conjonction *so*, qui fonctionne comme une variante de *ça fait que* (cf. Mougeon et Beniak 1991, ch. 11) ; l'emploi du mot *high school*, variante du mot *école secondaire*; l'emploi du mot *fridge* comme variante des mots *frigo* ou *frigidaire*. Voici des exemples du deuxième type : l'emploi de la préposition *sur* (plutôt que *à*) devant les mots *radio* et *télévision*, ex. : *j'ai vu ça sur la télévision*, cf. Mougeon et Beniak (1991, ch. 10); l'emploi du verbe *être* plutôt que du verbe *avoir* devant des mots comme *faim*, *peur*, ou des quantités telles que l'âge, la hauteur, ex: *je suis peur, je suis 25 (ans)*, (cf. Mougeon et Beniak 1991, ch. 12) ; l'emploi de l'adverbe restrictif *juste* en position préverbale, ex. : *Non, on juste commençait pis j'ai tombé* (cf. Nadasdi 1994).

Nombre de ces transferts de l'anglais se manifestent au plus haut point dans le français parlé des Franco-Ontariens qui communiquent surtout en anglais. C'est le cas notamment de l'emploi de *sur* pour *à*, ou de *être* pour *avoir*, mentionnés plus haut. Ces transferts sont plus ou moins symptomatiques de trous lexicaux (en partie idiosyncrasiques) propres aux sous-utilisateurs du français. Cela dit, certains de ces transferts de l'anglais sont l'apanage des Franco-Ontariens qui se considèrent comme des bilingues équilibrés. C'est le cas par exemple de la conjonction *so*, ditto. Comme nous l'avons expliqué ailleurs, ces transferts ne sont pas symptomatiques de lacunes dans le vocabulaire de leurs utilisateurs, ceux-ci sont des bilingues équilibrés, et les mots français

concurrencés, sont des éléments du lexique de base! En fait, il est probable qu'ils remplissent une fonction socio-symbolique identitaire semblable à celle que remplissent les alternances de code, autre comportement propre à ces locuteurs (cf. Heller 1989)<sup>2</sup>.

Finalement, d'autres cas de transfert de l'anglais connaissent une diffusion sociale relativement large et ne semblent pas directement reliés au bilinguisme ou à la sous-utilisation du français. C'est le cas par exemple de *high school* qui était couramment employé par les générations plus âgées quel que soit leur niveau de bilinguisme. Ces transferts font concurrence à des mots français associés à des domaines de la société ontarienne qui sont (presque) totalement sous contrôle anglophone (p. ex. avant 1968, il n'y avait pas d'écoles secondaires françaises mais seulement des *high schools* anglaises). La disponibilité des mots français en question est donc considérablement réduite et leurs équivalents anglais connaissent une diffusion large et rapide.

Pour clore cette section, précisons que les transferts intersystémiques examinés jusqu'ici sont des usages **propres** aux Franco-Ontariens. Il ne s'agit donc pas d'éléments lexicaux appartenant au fonds québécois de mots d'origine anglaise. Ces derniers emprunts se sont intégrés au lexique du français québécois à une époque maintenant révolue, où celui-ci subissait une forte domination de l'anglais. En voici quelques exemples : *factrie* < *factory* synonyme d'*usine* ou *manufacture*, *tough* synonyme de *dur*, *runner* synonyme de *gérer* ou *diriger*, *anyway* synonyme de *en tout cas*, *truck* synonyme de *camion*, etc. Généralement typiques des registres familiers ou populaires, ces emprunts intégrés de longue date en français québécois puis ontarien sont nettement moins fréquents dans le parler des locuteurs bilingues à dominance anglaise que dans le parler des locuteurs à dominance française (Poplack, Sankoff et Miller 1988) ! En d'autres termes, ils se comportent tout à fait comme des traits du vernaculaire parmi d'autres (cf. section 6.1. plus haut).

## 7. Extraits d'entrevues

Afin de rendre les différences de compétence entre locuteurs plus concrètes, nous présenterons ci-dessous des extraits d'entrevue où les locuteurs produisent une narration en "réponse" à une question qui leur demandait de relater un moment de leur vie où ils ont eu une très grande frayeur (sujet de conversation propice à la production d'un discours plus spontané).

<sup>2</sup> Myers-Scotton (1992) partage ce point de vue. En fait, elle a récemment avancé l'idée que dans les langues en situation de contact linguistique intense (c'est souvent le cas des langues minoritaires), les emprunts qui concurrencent les mots natifs de base (tels que *so* en français ontarien) ont pour origine les alternances de code. Selon cette auteure, les alternances de code ont pour effet d'introduire dans le discours en langue minoritaire des éléments de la langue majoritaire qui finissent, s'ils sont récurrents, par entrer dans le vocabulaire de la langue minoritaire, même si celle-ci ne manque pas de mots pour exprimer le concept désigné par le mot emprunté. Son argumentation repose en partie sur le cas de *so* en français ontarien.

Le premier extrait est tiré d'une entrevue réalisée avec un locuteur de la communauté francophone de Welland<sup>3</sup>. Ouvrier à l'usine Union Carbide, ce locuteur de 61 ans est né de parents agriculteurs dans une localité rurale du comté Frontenac (Québec) où il a reçu un total de 6 années de scolarité (en français bien entendu). Il est arrivé à Welland avec son épouse en 1945. À cette époque, il y avait pénurie d'emploi dans le comté Frontenac et Welland et sa région étaient en pleine expansion économique.

Il ne possède qu'une connaissance rudimentaire de l'anglais et envisage de retourner au Québec :) [...] pour l'amour du langage (comprendre, le français) [...] parce qu'ici, moé, j'comprends pas assez, t'sais ...d ... timber (tomber) tout seul là, je serais pas capable de faire mon affaire ...là, ben ... ça fait, on l'a les enfants [...] eux autres, i' parlent bien anglais astheure ... quand on est mal pris, ben on va trouver les enfants (rires)>>. Ce locuteur est un représentant typique du sous-groupe des Franco-Ontariens quasi-unilingues en français et ayant conservé le vernaculaire (cf. section 6.2.).

Enquêteur: Pis, contez moi comment c'est arrivé

Sujet: Ah! Pour moé ça l'a été heu un défaut heu de ... du char ... pis y a queque chose qui a arrivé dans une roue du char. On s'en allait heu à peu près à cinquante ... à soixante milles à l'heure, soixante, soixante et cinq ... tout d'un coup ça a paru pa'eil comme si y a'ait eu un flat [flat] ... ça fait qu'j'ai dit à ma femme: modère, on l'a un flat [flat] pour moé ... pis là, a l'a ôté l'pied d'd'ssus l'gaz ... pis là, l'char s'est mis à branler d'un bord à l'autre ... pis là [x] était pus capab' d'conduire dans l'chemin ... ça fait qu'moé, ben quand j'ai vu ça, a mettait pas heu ... les ... a pas voulu met' les brakes [bre :k], a disait qu'a l'avait appris des heu des bons des maîtresses pour appren ... apprendre à driver [draive] de pas met' les brakes [bre :k] après avoir un flat [flat] ... ça fait qu'a l'a fait 'ien qu'ôter l'gaz...a l'a pas mis 'es brakes [bre :k] ... là ben y'est venu un temps, ben qu'a était pus capab' d'conduire ... pis là, ben, la peur nous a pris, nous autres en arrière, su' l'siège en arrière, hein ? ... on s'est levé pour aller essayer d'pogner la roue pour i aider ... pis en se l'vant d'bout, a l'a ... on l'a viré assez vite .... ça a viré pis on l'a faite deux ... fois l'tour ... pis heu ...

E: Vous avez du avoir peur! ?

S: Là, j'ai eu peur, oui, après ... un r'coup qu'y'ont eu été re... sortis du char, mais l'char a r't ... a reviré, y'a faite juste un tour, y'a revenu s'es roues ... pis on était remonté la ... la tête au ... au...el derrière du heu...du char dans l'fossé, nous-autres on était el devant su' l'bord du chemin.

E: Vous auriez pu tous vous tuer, là

S: Ben oui...

E: Seigneur!

S: On aurait ben pu nous tuer...

<sup>3</sup> Welland est une ville industrielle de 50 000 habitants située dans la péninsule du Niagara (sud de l'Ontario). Les francophones représentent 16% de la population.

E: Vous-êtes vous blessés?

5: Pantoute, on a pas eu d'mal ni un ni l'autre

Dans notre transcription de cet extrait et des extraits suivants nous avons utilisé une orthographe élargie afin de restituer l'essentiel des particularismes morphologiques et phonétiques des locuteurs (réductions, métathèses, etc.). Toutefois, nous avons fourni une transcription phonétique de la prononciation des mots d'origine anglaise, qui permet de juger de leur intégration phonétique. L'utilisation des virgules correspond à des pauses de courte durée. Les points de suspension représentent des pauses de durée plus longue. [x] signale un énoncé insuffisamment distinct pour être compris.

En ce qui concerne le morphophonétisme, on peut noter, en plus des réductions assez fréquentes, les particularismes suivants: la prononciation [Ē] de la voyelle du radical de *tomber* ; la "liaison" non étymologique en [1], ex. : *ça l'a été* pour *ça a été*, *on l'a un flat* pour *on a un flat*; la prononciation *moé* pour *moi*, *ben* pour *bien*, la métathèse *el* de l'article *le*; la prononciation du *t* final dans le participe passé masculin de *faire*, ex. : *on l'a faite deux fois l'tour* ; et la réalisation en *a* du pronom clitique *elle* et *i* du pronom fort *lui*. On doit aussi mentionner les prononciations suivantes que nous n'avons pu rendre à l'aide du système de transcription orthographique élargie. Il s'agit de: i) la postériorisation et diphtongaison du son /a/ allongé dans des mots comme *gaz* et *char* prononcés respectivement [gɑ<sup>w</sup> z] et [fɑ<sup>w</sup> r], ii) la réalisation fermée [Ø:] et [e:] des voyelles longues /œ:/ et /E:/ (dans les mots *peur*, *arrière* et *siège*) qui sont désormais réalisées en français québécois "moderne" comme des voyelles ouvertes [œ:] et [e:] et qui peuvent elles aussi faire l'objet d'une diphtongaison, p. ex. [œ<sup>w</sup>], et iii) la réalisation sourde et dorso-vélaire [h] du son qui est "normalement" réalisé [3], comme dans *j'ai eu* prononcé [hey].

À ces phénomènes morphophonétiques, on peut ajouter l'emploi de l'auxiliaire *avoir* au passé composé avec des verbes qui se conjuguent normalement avec *être*, ex. : *queque chose qui a arrivé*; l'emploi de la variante adverbiale *dessus* dans un contexte où le standard emploie la forme prépositionnelle *sur*, ex. : *oté l'pied d'd'ssus l'gaz* ; l'emploi de la forme dative du pronom clitique objet avec le verbe *aider*, ex.: *pour i aider*, la réalisation lexicalisée *pantoute* de l'expression *pas en tout* (*pas du tout* en standard) ; l'emploi systématique de *pis* forme réduite de *puis* dans les contextes où le standard utiliserait *et* ou *et puis* et l'emploi non moins systématique de (*nous autres*) *on* comme pronom sujet au pl. 1.

En ce qui concerne la composante lexicale, on peut mentionner aussi les cinq mots ou locutions d'origine anglaise: *retiré* [retajre] de l'anglais *to retire* "prendre sa retraite" ; *driver* [draive] de l'anglais *to drive* "conduire" ; *mettre les brakes* [bre :k] de l'anglais *to put on the brakes*; *flat* [flat] de l'anglais *flat* (*tire*) et le mot *gaz* (sans doute un cas de tranfert indirect: emprunt du sens du mot

anglais *gas(oline)* "essence") qui dans ce contexte désigne "la pédale d'accélération". On peut remarquer que les trois derniers mots d'origine anglaise se retrouvent aussi en français québécois vernaculaire mais pas les deux premiers. Ce sont sans doute des emprunts propres au français de Welland, voire de l'Ontario, qui sont dus à la prédominance de l'anglais dans certains secteurs de la société (cf. plus haut). En ce qui concerne [draive], il est remarquable que le locuteur ne l'utilise que lorsqu'il est question de l'apprentissage de la conduite (service non disponible en français à Welland) et qu'il emploie *conduire* dans un sens plus général. Quant à l'emploi du verbe [retajre], il est sans doute dû au fait que le milieu de travail du locuteur est unilingue anglophone (le concept de "la retraite" étant relié au monde du travail salarié). Pour ce qui est des lexèmes français, on peut mentionner entre autres les emplois de: *astheure* < à cette heure (=maintenant) ; *char* (=auto (mobile) ; être capable de (=pouvoir); ôter le gaz (=lever le pied de l'accélérateur); *pogner* (=prendre/saisir) et la roue (=le volant).

Le deuxième extrait est tiré d'une entrevue réalisée avec un autre membre de la communauté francophone de Welland. Agée de 57 ans, cette locutrice est originaire de la petite ville d'Orléans (située dans une région à forte densité francophone du sud-est de l'Ontario). Elle est venue s'installer à Welland à l'âge de 22 ans. Elle a reçu 14 années de scolarité presque entièrement en français: à l'école des soeurs d'Orléans jusqu'en 10e année, les années suivantes dans des couvents canadiens-français de la région. Elle est femme au foyer, mais elle a auparavant exercé la profession d'enseignante au niveau élémentaire. Elle estime avoir plus de facilité d'expression en français qu'en anglais. Toutefois elle considère qu'elle s'exprime bien en anglais. À la maison, avec son mari (médecin) et ses enfants, elle communique toujours en français. Par contraste avec le locuteur précédent, cette locutrice, de par son niveau d'éducation et ses antécédents professionnels, nous fournit une bonne illustration du français ontarien **standardisé** tel que parlé par une locutrice bilingue mais franco-dominante.

S: Une peur ... ben j'avais ... j'ai dû avoir quatorze quinze ans dans c'temps-là ... pis, heu nous étions couchés en haut, nous étions dans notre heu popa avait son magasin général dans c'temps-là, pis moman pis, pis popa avaient leur chambre en bas, pis nous autres les enfants nous étions en haut, pis t'a coup nous nous sommes éveillés et puis nous avons entendu quelqu'un tirer du fusil ... alors ça, ça j'me rappellerai tout l'temps d'ma vie ... nous avons eu ... j'pense qu'ça faisait un mois qu' c'était passé ça, p'on dormait pas, personne dans maison encore ... on ... y était ... y faisait clair là le matin quand on tombait endormi

E : Oui, oui.

5: C'est que, les gens ... les ... y avait quat' voleurs qu'étaient venus durant la nuit, pis c'était au début de mars, pis y avait une p'tite neige qui avait tombé puis l'auto était arrêtée à quelques maisons de chez nous pis ... y avait le

chauffeur qu'était resté assis dans l'auto puis y avait celui qui faisait la ronde autour de l'auto p'y avait deux voleurs qui étaient rentrés par le magasin en arrière ... qui avaient pris une barre de fer là pis qu'avaient ouvert la porte et puis y avaient endormi l'chien probablement parce qu'on avait pas entendu l'chien ... pis le chien là ... après c'temps-là, le chien a toujours été comme endormi, y a jamais eu d'vie

E : Ah, il l'avait drogue! ?

S : Probablement quelque chose comme ça, alors sont entrés là, pis là sont venus pour probablement faire ouvrir le coffre-fort à moman, t'sais, et puis moman, elle, elle a entendu quelque chose p'a a dit à popa a dit : "Arthur y a quelqu'un dans l'magasin" (énoncé chuchoté), fait qu'popa, lui, c'tait pas la première fois qu'y entendait moman dire ça, fait que, "ah", i' dit "j"pense pas" a dit "j'te l'dis", alors pop a s'est levé puis en se l'vant fallait qu'i' traverse la salle à dîner, pis dans la salle à dîner, y avait une tab' là, pis s'est frappé su la tab' et pis ça a faite du bruit, alors celui qui était d'l'aut' côté d'la porte là ...

Pour ce qui est de la morphologie et du phonétisme, on peut remarquer que d'une façon générale, le parler de cette locutrice se distingue de celui du locuteur précédent par des différences relatives plutôt que catégoriques. En voici plusieurs: alors que le locuteur emploie systématiquement le pronom (*nous autres*) *on* au pl. 1, la locutrice commence son récit en employant *nous* et puis elle passe à *on* ou *nous autres on* (sans retourner à *nous*) quand elle se met à revivre l'événement et que son discours devient plus spontané; alors que le locuteur utilise systématiquement *pis*, la locutrice utilise cette forme, voire même la forme *p'* devant une voyelle, mais elle emploie aussi la forme non réduite *puis* et la forme *et puis*; alors que le locuteur utilise systématiquement la forme *a* pour le pronom clitique *elle*, la locutrice utilise cette forme mais aussi *elle*, une fois.

En ce qui concerne la composante lexicale, cette locutrice fait montre d'une standardisation relative. Ainsi, alors que le locuteur employait systématiquement le connecteur inter-propositionnel consécutif (*ça*) *fait que*, la locutrice utilise cette forme et la forme plus standard *alors* ; dans un même ordre d'idées, la locutrice emploie généralement l'auxiliaire *être* avec les verbes qui demandent cet auxiliaire en standard, mais elle emploie *avoir* avec le verbe *tomber* (verbe particulièrement propice à l'emploi de *avoir* en français ontarien et québécois parlés). Finalement, pour désigner le concept de "voiture automobile", la locutrice emploie le mot *auto*, plutôt que *char* (mais pas *voiture*, terme assez recherché en français canadien),

Le troisième extrait est aussi tiré d'une entrevue réalisée avec une locutrice de la communauté francophone de Welland. Agée de 17 ans, elle est née à Welland ou elle a été scolarisée en français. Son père est artisan à son compte et sa mère femme au foyer. En ce qui concerne son usage linguistique au foyer, elle communique dans les **deux** langues (surtout en français avec sa mère,

mère, en anglais et en français avec son père, surtout en anglais avec ses frères et sœurs et ses amis, mais aussi avec ces derniers par le biais de l'alternance des codes - précision intéressante qu'elle nous a fournie spontanément). En ce qui concerne sa compétence linguistique, elle estime avoir autant de facilité d'expression en français qu'en anglais. On peut donc dire que cette locutrice représente un bon exemple de francophone bilingue équilibré: bilingue en matière de compétence langagière, bilingue de par son usage langagier et sans doute aussi, bilingue de par son identité (l'alternance des codes pouvant s'interpréter comme le refus d'opter pour l'une ou l'autre des deux communautés linguistiques).

S: Mais j'ai jamais eu peur dans ma vie, except<sup>4</sup>, ben une fois j'ai, comme j'ai dit à la femme que, mon père y'avait un gros camion ... un Bell là ...

E:Oui

S : Pis heu, c'était heu... t'sais la veille de Noël ou m'en rappelle pus, c'tait à [x] pis on était su mon mononcle heu Lu, Lucien Demers pis Laurent ...

E:Qui

S: Pis heu, les autres i', y'ont parti y'étaient quoi, six heures du matin, pis moi j'voulais marcher avec mon cousin, pis, so [so], j'ai marché avec mon cousin, voulaient qu'embarque dans le "truck" [tRoek] mais j'voulais pas, j'ai marché a'ec mon cousin, pis les aut' s'en v'naient, pis y'avait un char qu'était mal parké [paRke], dedans l'milieu d'la rue pis les autres l'ont frappé ...

E:Ah!

S: Pis l'camion était toute fini, y'avait rien qui restait d'sus, comme, ma mère était à travers ... d'la vit', pis les bucket seats ['bAkət 'si:ts] là, sontaient pas collés sur la, si peut-être s'ces sièges là étaient, y'auraient été collés ...

E : Ouais

S: A aurait pas r'volé dans la vit', so [so] heu, toute heu ... son cou était toute coupé pis, heu s'son bord d'la porte était toute percée, on dirait [xxx] son bord à elle était fini ...

E : Ouais

S: Pis heu, l'moteur c'est là moé j'massis toujours, y'une place là, pis l'moteur ... l'moteur y'était toute renversé de même, pis ...

E:Ah!

S: Moé, j'ai commencé à pleurer pa'ce j'ai eu peur, t'sais ?

E : Ouais.

S : J'pensais si j'aurais été là j'aurais eu, t'sais, mes jambes auraient été finies, j'm'aurais faite couper les jambes, so [so], hein ?

[ ... ]

E : Pis, ta mère a as-tu été pas mal blessée ?

S : Ben, a a été voir à l'hospital t'suite, heu ...

E : Ouais

4 Une troncation inattendue de *excepté* ou plus vraisemblablement l'emprunt du mot anglais *except*

5 : Avec un taxi, était juste coupée, comme, des places dans le cou, mais c'tait pas sérieux, on, elle, a pensait qu'a s'avait coupée une veine ou ...

E : Ouais

5 : Quelque chose mais ...

E : T'sais, juste le sang fait peur, hein ?

5 : Ouais, so [so] ...

E : C'est une providence

5 : Oh, là, là, j'ai toujours peur dans un char!

E:Oui

5 : Quand mon, quand mon ami conduit, j'sais pas heu, t'sais, j'ai déjà conduit l'char, comme heu avec mes [x] pis j'sus toujours après peser su le, les brakes [bRe :ks], comme, quand que j'vois que ...

E: T'es nerveuse?

5 : Ouais, j'ai peur, j'ai ben peur dans l'char

Cet extrait illustre deux tendances principales: i) conservation du vernaculaire et ii) fréquence assez élevée des transferts de l'anglais. La première tendance est sans doute pour partie imputable aux origines familiales modestes de cette locutrice et au fait que même si elle communique souvent en anglais, elle a appris le français au foyer et n'a pas abandonné l'usage de cette langue dans cet espace social. La deuxième tendance est autant attribuable à ses origines sociales qu'à son bilinguisme. En effet, nous allons voir que cette locutrice emploie aussi bien des vieux emprunts québécois - traits du vernaculaire - que des emprunts propres au français ontarien - innovations reliées au bilinguisme et à la classe sociale (cf. Mougeon et Beniak 1991, ch.II).

On peut faire tout d'abord une brève énumération des traits du vernaculaire déjà mentionnés relativement au parler du premier locuteur: *moé* pour *moi* ; *ben* pour *bien*; la conservation du /t/ final, en l'occurrence dans *tout* [tUt] ; l'emploi systématique de *pis*; de /a/ pour *elle*; d'une forme adverbiale de préposition dans un contexte où le standard emploie une forme prépositionnelle, en l'occurrence *dedans*; de l'auxiliaire *avoir* (en l'occurrence systématique) avec les verbes qui exigent *être* en standard (y compris les pronominaux) ; de la variante *char* et de *brakes* pour *freins*. Cela dit, on peut aussi noter que quelques traits plus archaïques ou socialement plus marqués typiques du parler du premier locuteur ne figurent pas dans le parler de cette jeune locutrice. Elle prononce les /E:/ et /CE:/ avec un allophone ouvert, ex. : *sièges* [sje: Σ] et *moteur*; le son /R/ avec une réalisation postérieure [R] et elle ne diphtongue pas (ou beaucoup moins que le premier locuteur) le /A:/ postérieur, ex. : *char* [fa:R].

Autres traits du vernaculaire illustrés par son parler: l'emploi de la préposition *su* (variante ancienne de *chez*, ex : *su mon mononcle*); de *mononcle* (lexème dont le déterminant est agglutiné) - également une forme ancienne ; l'emploi de *sontaient* pour *étaient* (variante vernaculaire ou persistance d'une forme enfantine?); du conditionnel, là où le standard emploie le plus-que-

parfait de l'indicatif; de *après* + infinitif pour exprimer l'aspect progressif ; de *j'm'assis* pour *j'm'assois* ; de *de même* pour *comme ça*; l'effacement de *que*, ex. : *c'est la moé (que) j'm'assis toujours*; *pa'ce (que) j'ai eu peur* ; de *place* pour *endroit* et de *peser* pour *appuyer*.

Terminons par quelques remarques sur les transferts de l'anglais. On peut mentionner tout d'abord en plus du mot *brakes* noté précédemment, le vieil emprunt québécois *truck* (elle utilise aussi la variante *camion*). Le lecteur aura sans doute remarqué que le mot *brakes* a été prononcé avec le morphème pluriel anglais *I-s/*, réalisation rare, voire inconnue, en québécois (cf. la prononciation de ce mot par le premier locuteur), la "réanglicisation" du morphophonétisme des vieux emprunts québécois étant l'apanage des jeunes locuteurs bilingues à Welland. En ce qui concerne les transferts de l'anglais propres au français ontarien, on observe l'emploi fréquent de la conjonction *so* (à la fois comme connecteur plus ou moins consécutif, mais aussi comme signe de tour de parole ou embrayeur - autant de fonctions qui auraient pu être remplies par *ça fait que* ou *alors*). *So*, de même que *but* (variante de *mais*) et *sure!* variante de *certain(ement) !*, employés un peu plus loin dans l'entrevue, ou *except*, variante (?) de *sauf/excepté* (cf. note 4) sont de bons exemples d'emprunts à l'anglais structurellement "gratuits", car ils concurrencent des mots-outils du vocabulaire de base que cette locutrice bilingue **équilibrée** ne devrait pas ignorer. Il n'est donc pas illogique de penser que ces emprunts sont en fait des symboles de son identité bilingue et peut être aussi, avec Myers-Scotton (1992) - cf. note 2- qu'ils sont entrés dans la langue de cette locutrice par la voie de l'alternance des codes (on a vu qu'elle a recours à cette forme de communication). Cela dit, on a vu plus haut que certains emprunts propres au français ontarien pouvaient remplir des trous de vocabulaire (dont certains sont plus ou moins idiosyncrasiques). C'est sans doute ainsi que l'on peut expliquer le mot *bucket seats* (remarquer le morphème pluriel *-s*), qui est accompagné du ponctuant *là* (balisage discursif qui signifie à l'interlocutrice que la locutrice est consciente du fait qu'elle a recours, faute du mot juste français, à un mot anglais) et peut-être aussi l'emploi du mot *parké* pour *stationné*<sup>5</sup>.

Finalement, nous devons mentionner le recours fréquent à des usages discursifs de la conjonction *comme* où celle-ci fonctionne comme un signe de structuration (terminologie de Vincent 1993), en l'occurrence un introducteur d'idée, ex.: *pis l'camion était toute fini, y'avait rien qui restait d'sus, comme ma mère était à travers ... d'la vit*, ou comme un simple ponctuant (plus ou moins l'équivalent de *t'sais* ou *là*), ex: *ben, a a été voir à l'hospital t'suite, heu [E: ouais] avec un taxi, était juste coupée, comme, des places dans le cou, mais ...*, etc<sup>6</sup>. Il y a

5 Contrairement au français hexagonal, le français québécois n'utilise pas *parquer* dans le sens de "stationner". L'emploi de *parker* dans le discours de cette locutrice est donc une innovation par rapport à la variété de français souche.

6 Les emplois discursifs de *comme* où celui-ci fonctionné comme un exemplificateur, ex. : *t'sais, j'ai déjà conduit l'char, comme heu avec mes amis*, n'ont vraisemblablement pas une origine

fort à parier que ces usages ont pour partie leur origine dans les emplois discursifs équivalents de la conjonction anglaise *like*<sup>7</sup>.

Le dernier extrait que nous allons examiner provient d'une entrevue réalisée avec une locutrice adolescente de 15 ans originaire de Pembroke, petite ville située au nord-ouest d'Ottawa où les Franco-Ontariens ne sont qu'une faible minorité (moins de 10%) et où l'assimilation a atteint un stade avancé (cf. Mougéon et Beniak 1991, ch. 2). Le père de la locutrice exerce la profession de maître de poste et sa mère occupe un poste de gestion à la compagnie de téléphone Bell. À la maison et en dehors de la maison, la locutrice communique toujours en anglais avec ses amis et ses frères et soeurs. Avec ses parents (deux francophones qui communiquent entre eux en anglais !), elle communique la plupart du temps en anglais (parfois en français) et ce, en dépit du fait que ceux-ci ont choisi de la faire scolariser en français (au primaire comme au secondaire). Cette locutrice constitue donc un bon exemple de jeune franco-ontarienne à qui on n'a que marginalement transmis le français au foyer et qui sous-utilise cette langue, puisqu'elle l'emploie presque exclusivement dans le contexte scolaire.

Lors de son entrevue elle nous a raconté une longue histoire qui relate l'enlèvement de sa soeur aînée. La longueur même de la narration témoigne du fait que bien qu'elle sous-utilise le français, cette locutrice n'est pas dépourvue de capacité d'expression en français. On constate aussi que son débit est relativement rapide et qu'elle n'est pas trop hésitante. En fait, comme on va pouvoir le constater, c'est surtout au niveau de la spécificité de ses usages morphophonétiques, morphosyntaxiques et lexicaux que l'on peut déceler sa maîtrise imparfaite du français.

Nous présentons ci-dessous la partie de son histoire où elle raconte le moment le plus dramatique de l'enlèvement, tel qu'il fut rapporté par sa soeur aînée. Le début de cet extrait correspond au moment où la victime de l'enlèvement (désignée par *elle*) est dans la voiture du kidnappeur (désigné par *il*).

S: [...] après a dit: "OK, tournez ici", puis il a pas écouté, pis a commencé à êt' très, sévère, puis heu comme, fâché, puis il commence à heu, comme, dit des méchants mots à elle, puis, après est allé dans un, un lieu, puis heu c'était

intersystémique. Vincent (1992) a observé cet usage dans le français de Montréal et il est probable que l'on pourrait l'attester aussi dans un corpus de français européen.

7 J'ai maintes fois observé de tels usages discursifs de la conjonction *comme* dans le parler de mon fils, également un adolescent ontarien francophone et bilingue et même, une fois, une sorte de jeu linguistique où après avoir produit deux fois de suite un *comme* de ponctuation, il a immédiatement enchaîné avec la suite *comme, like, comme, like*, qui montrait (à lui-même ou à ses interlocuteurs?) qu'il était conscient de l'existence d'un rapport diasystémique entre ces deux mots. Il n'est donc pas impossible que ces emplois de *comme* soient susceptibles d'être investis du même type de charge socio-symbolique que nous avons attribuée aux emplois de mots comme *so* ou *but*.

comme un, forêt, puis y'avait pas trop, trop de, d'autos pis heu c'était comme ... toute heu noir parce qu'était à peu près neuf heures, puis alors il a dit à elle de sortir de l'auto, puis en arrière il a pris un heu sac de heu poubelle, comme un, garbage bag ['gal┘bidz baeg], puis il a pris des bouteilles, comme, de liqueur, je sais pas qu'est-ce qu'il voulait faire avec ça mais, heu après il a dit de sortir, puis elle a sorti, puis l'homme a comme, t'allé sur l'aut' côté de l'auto, puis l'a pris heu, sa, son bras puis, il a commencé à tirer dans le forêt, puis elle a commencé heu à com, à batailler avec lui, puis, elle avait juste des, comme des clogs [kltjgz], t'sais, puis elle a, elle a pris ses ongles puis est allée dans l'homme, puis heu, il est allé: "oh!" comme ça, pis heu elle a commencé à courir, puis après l'homme a couru après elle, mais l'a enlevé ses, ses clogs [klOgz] qu'elle a pris, pis c'était comme un rue heu de gravel ['graevəl] pis c'était dur su' ses pieds pis un, un auto venait comme ça, comme sur le rue, puis elle a allé sur l'auto puis c'était encore en mouvement, puis elle a entré dans l'auto, puis elle a fermé, puis elle a tombé sur des cadeaux, je sais pas, comme, y'avait toute des cadeaux en arrière de l'auto, puis elle a commencé à crier heu j'sais pas mais : "il veut, il veut me tuer", pis toutes ces choses, alors il a, apportée à Waltham, pis ça c'est où il demeurait pis là, c'est là où elle nous a appelé ...

E: Est-ce qu'y ont attrapé l'aut' bonhomme ?

S : Heum, heum

E : Heum, heum ?

S: Comme heu elle heu était en huitième année, je pense, pis à l'école

Sainte-Jeanne d'Arc aussi ...

E : Heum, heum

S: Puis, ils heu les policiers ont v'nu pour le chercher de l'école, puis ils l'ont apportée à un heu comme heu une place où y'avait beaucoup d'autos, puis il a dit<sup>8</sup> : [...].

On peut regrouper les conséquences linguistiques du sous-emploi du français illustrées par cet extrait sous cinq types de phénomènes: i) morphosyntaxe simplifiée ou approximative, ii) usage lexical approximatif ou manquant de spécificité, iii) recherche de l'économie discursive, iv) standardisation et v) transferts de l'anglais.

En ce qui a trait à la première catégorie, on peut mentionner: i) la simplification de la morphosyntaxe des pronoms clitiques objet, elle se traduit en l'occurrence par l'emploi d'une forme forte du pronom personnel objet datif, placée après le verbe (position canonique des compléments d'objet), ex. : *il a dit à elle de sortir de l'auto ; puis après l'homme a couru après elle*; et ii) un flottement au niveau du genre qui se traduit par l'emploi d'un déterminant masculin ou d'un pronom masculin ou neutre (genres non marqués) à la place d'un déterminant ou pronom féminin, ex. : *dans le foret ; comme un rue; les policiers ont venu pour le*

<sup>8</sup> Ce *il* réfère-t-il aux policiers ou à l'un d'entre eux ? Si le référent est *les policiers* la forme verbale *a* est un cas de nivellement de la distinction 3 sg. /3 pl., simplification morphosyntaxique que l'on peut observer ça et là dans le parler de cette locutrice (cf. section 6.3.)

*chercher* (le réfère ici à la soeur de la locutrice) ; *puis c'était encore en mouvement* (c' renvoie au nom *auto* - dans ce contexte on s'attendrait du reste à un pronom personnel plutôt qu'à un pronom démonstratif).

Relativement à la deuxième catégorie, on peut mentionner les exemples suivants: *elle est allée dans l'homme* ("elle s'est jetée sur l'homme" ?) ; *ses clogs qu'elle a pris* ("qu'elle avait pris"?, "qu'elle a pris dans ses mains"?); *comme un rue heu de gravel* (*elle a allé sur l'auto* ("elle est allée vers" ?) ; *ont venu pour le chercher de l'école* ("sont venus la chercher à l'école" ?); *si tu peux trouver l'auto, dans, avec, dans tous les autos*: ("parmi toutes les autos" ?).

Pour ce qui est de la troisième catégorie, on peut mentionner l'omission des pronoms clitiques objet direct ou indirect et du pronom réfléchi (on peut constater en examinant les différents cas d'omission que le contexte permet de récupérer les pronoms omis): *il a commencé à (la) tirer dans le forêt pis elle a commencé heu à com, à (se) batailler avec lui après* ; *il (lui) a dit de sortir ; elle a rentré dans l'auto pis die (l') a fermé* ; *il (l') a apporté à Waltham*. L'omission des pronoms clitiques objet va de pair avec la simplification de leur morphosyntaxe. Les pronoms clitiques objet sont incontestablement une pierre d'achoppement pour les locuteurs qui sous-utilisent le français (voir Nadasdi 1994 à ce sujet). Le fait que l'on puisse les récupérer avec le contexte est sans doute propice à leur évitement.

En ce qui concerne la standardisation, on peut noter en premier lieu l'emploi presque catégorique de la forme **non réduite** des pronoms clitiques sujet *il(s)* et *elle*. Par contraste, dans les trois extraits examinés précédemment (y inclus celui de la l'ancienne institutrice éduquée chez les soeurs), on observe un emploi systématique de la forme **réduite** de *il(s)* (/j/ devant voyelle et /i/ devant consonne) et presque systématique de la forme **réduite** de *elle* (/a/ devant voyelle et consonne). Même si l'on tient compte du fait que la jeune locutrice de Pembroke est issue d'un milieu familial aisé, il est clair que l'on doit imputer son emploi quasi-systématique du *Il/* dans les pronoms *elle* et *il(s)* surtout au fait qu'elle n'emploie presque jamais le français dans les situations de communication informelles (p. ex. au foyer) tout en étant scolarisée en français<sup>9</sup>. Dans le même ordre d'idées, on peut aussi mentionner que la locutrice de Pembroke emploie presque tout le temps la forme non réduite de *puis* alors que les trois autres locuteurs emploient presque exclusivement *pis*. Au niveau de l'usage lexical, la standardisation est plus difficile à établir, car hormis le mot *auto* qui est employé plusieurs fois, les variantes standard figurant dans ce court extrait n'ont pas été employées assez souvent pour révéler une tendance. Quoi qu'il en soit, il est clair qu'il ne s'agit que d'une standardisation

9 Tennant (1994) trouve que les sous-utilisateurs du français conservaient plus fréquemment les /l/ effaçables dans tous les contextes où l'effacement est possible (ex. : les articles, les pronoms objet, etc.), pas seulement dans *il(s)* et *elle*. Il suggère aussi une explication supplémentaire pour la rétention du /l/ : le fait que les locuteurs L1 /F2 ont un débit plus lent.

relative et que le parler de cette jeune locutrice n'est pas entièrement dépourvu de traits du vernaculaire (p. ex. : l'emploi de *puis* plutôt que de *et (puis)*; de *qu'est-ce que pour ce que*; de *liqueur* pour *boisson gazeuse*; de *y avait toute des cadeaux* pour *y avait un tas de cadeaux* et d'*une place où pour un endroit où*)<sup>10</sup>. Ceci n'est pas étonnant, car cette locutrice est inscrite dans une école **franco-ontarienne** ou elle côtoie des locuteurs ou locutrices (camarades, enseignants, etc.) qui ont conservé l'usage du français dans les situations de communication informelles et d'autre part elle communique quand même de temps en temps en français avec ses parents.

Finalement, pour ce qui est des transferts de l'anglais, on peut mentionner :

i) les cas où la locutrice a recours à un mot anglais pour pallier une carence de vocabulaire (le mot *clogs* pour *sabot* et le mot *gravel* pour *gravier* ou *gravelle* (variante vernaculaire)) ou quand elle n'est pas sûre d'avoir employé le bon mot (le mot *garbage bag* pour *sac à déchets*) et ii) plusieurs cas de transferts indirects de l'anglais (cf. section 6.4.) : l'usage fréquent de *comme* comme signe de structuration (embrayeur, introducteur d'idées) et comme ponctuant (notamment précédant ou suivant une hésitation) ; l'emploi de *sur l'autre côté* pour *de l'autre côté* - anglais *on the other side*; de *il est allé* pour *il a dit* (en l'occurrence *il a crié* - anglais *he went*; l'emploi de *regarder* pour *ressembler/avoir [l'air, ex. : sur quoi l'auto regardait* (pour *de quoi l'auto avait l'air*) - anglais *what the car looked like*<sup>11</sup> et iii) plusieurs indices d'une légère anglicisation de son phonétisme qui n'apparaissent pas dans notre transcription orthographique (p. ex. certaines des consonnes occlusives sourdes et prévoicales sont légèrement aspirées : *auto* = [otho]).

## 8. Conclusion

Au terme de ce survol de la communauté franco-ontarienne et de son parler, on retiendra les faits suivants. Au sein de cette communauté, on trouve : i) une variation considérable dans la force démographique des francophones et dans la possibilité de fonctionner en français sur le plan local et ii) des différences interindividuelles relativement aux modes d'acquisition du français et iii) des différences interindividuelles relativement aux modes d'utilisation du français (en ce qui concerne la fréquence et le lieu d'emploi).

10 Le lecteur s'étonnera peut-être du fait que nous n'avons pas indus les cas de l'emploi de l'auxiliaire *avoir* pour l'auxiliaire *être* que l'on trouve dans cet extrait. Ceci tient au fait que ces usages ont une origine ambiguë: i) sont-ils dus à la simplification morphosyntaxique (c'est manifestement le cas de l'emploi de *avoir* avec *aller*, usage non existant dans le français des Franco-Ontariens qui ont conservé le vernaculaire), ii) sont-ils dus au fait que cette locutrice s'est plus ou moins approprié certains traits du vernaculaire (ce pourrait être le cas de l'emploi de *avoir* avec *venir* que l'on observe dans le français ontarien vernaculaire) ou iii) sont-ils dus à ces deux sources à la fois ?

11 Une autre tournure calquée équivalente est couramment employée par ce type de locuteur, il s'agit de *comment x regarde*. *Comment* renvoie ici à l'adverbe anglais *like*.

Comme on l'a montré dans les sections 6 et 7, il est possible de relier les différences constatées à ces trois niveaux de facteurs externes - ainsi que des différences relatives à d'autres facteurs sociologiques (statut socio-professionnel, âge, etc.) - à des différences de compétence. À ce sujet, on doit garder à l'esprit que les quatre locuteurs dont nous avons rapidement examiné le parler représentent en quelque sorte des points sur le large continuum de compétence qui est observable au sein de la communauté franco-ontarienne (le premier et le dernier locuteur se situant vers les extrémités) et seulement un petit échantillon des différentes combinaisons de facteurs externes que l'on peut observer au niveau des individus. De par sa diversité, la communauté franco-ontarienne offre donc un champ de recherche sociolinguistique susceptible de nous amener à élargir notre conception de la francophonie et de nous permettre d'isoler l'effet de facteurs externes de la variation qui dans les communautés francophones majoritaires et/ou unilingues sont généralement à la fois constants et enchevêtrés (p. ex. le français est la langue du foyer, de la communauté locale, de l'école et du travail).

RAYMOND MOUGEON UNIVERSITÉ YORK,  
NORTH YORK (ONTARIO)

### **Bibliographie**

- BERNARD, Roger, 1977. "Comportement linguistique des Canadiens-français dans trois villes du nord-est ontarien", in Benoît CAZABON (éd.) *Langue maternelle, langue première de communication?* Institut franco-ontarien, Université Laurentienne, Sudbury.
- CASTONGUAY, Charles, 1979 : "Exogamie et anglicisation chez les minorités canadiennes-françaises", in *Revue canadienne d'anthropologie et de sociologie*, n° 16 : 21-31.
- CHAUDENSON, Robert, Raymond MOUGEON et Edouard BENIAK, 1993. *Vers une approche panlectale de la variation du français*, Paris, Didier Erudition.
- CLEMENT, Richard, Renée GAUTHIER et Kimberly NOELS, 1992. *Choix langagiers en milieu minoritaire : attitudes et identité concomitantes*, Université d'Ottawa, École de Psychologie.
- HELLER, Monica, 1989. "Variation dans l'emploi du français et de l'anglais par les élèves des écoles de langue française à Toronto" in Raymond MOUGEON et Édouard BENIAK (éds) : 153-70.

- MOUGEON, Raymond, 1981. "Paramètres extralinguistiques de la variabilité morphologique en français ontarien", in Norbert Dittmar et Brigitte Schlieben-Lange (éds), *Die Sociolinguistik in romanischsprachigen Ländern*, Tübingen, Gunter Narr : 113-20.
- MOUGEON, Raymond et Édouard BENIAK, 1989. (éds) *Le français canadien parlé hors Québec: aperçu sociolinguistique*, Québec, Presses de l'Université Laval : 262 p.
- MOUGEON, Raymond et Édouard BENIAK, 1991. *Linguistic consequences of language contact and contraction: The case of French in Ontario, Canada*, Oxford University Press.
- MOUGEON, Raymond et Édouard BENIAK, 1995. "Social class and language variation in bilingual speech communities", in Gregory Guy, John Baugh, Deborah Schiffrin et Carol Feagin (éds), *Towards a social science of language: A festschrift for William Labov*, vol. 1, Benjamins.
- NADASDI, Terry, 1994. *Variation morphosyntaxique en langue minoritaire : les cas du français ontarien*. Thèse de Ph. D., Université de Toronto.
- MYERS-SCOTTON, 1992. "Codeswitching as a mechanism of deep borrowing, language shift, and language death", in Matthias BRENZIGER (ed.), *Language Death*, Mouton/De Gruyter: 29-58.
- POPLACK, Shana, David SANKOFF et Christopher MILLER, 1988. "The social correlates and linguistic processes of lexical borrowing and assimilation", in *Linguistics*, vol. 26: 47-104.
- TENNANT, Jeff, 1994. *Variation morphophonologique dans le français parlé des adolescents à North Bay (Ontario)*, Thèse de Ph. D., Université de Toronto.
- VINCENT, Diane, 1993. *Les ponctuants de la langue*, Québec: Nuit blanche.
- VINCENT, Diane, 1992. "The sociolinguistics of exemplification in Montreal French", in *Language Variation and Change*, vol. 4, n° 2: 137-162